



Saint-Constant

AVIS DE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS est donné par la greffière qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal est convoquée par les présentes par monsieur le maire Jean-Claude Boyer pour être tenue à l'hôtel de ville (par présence ou par vidéo conférence) sans la présence du public, tel que permis par l'arrêté ministériel 2020-029 du 26 avril 2020 afin de minimiser les risques de propagation du coronavirus. le mercredi 29 juillet 2020 à 17h, et que le sujet suivant sera pris en considération :

1. Fin d'emploi;
2. Période de questions.

Me Sophie Laflamme, greffière
Directrice du Service des affaires juridiques et greffe

La séance sera enregistrée. L'enregistrement audio sera rendu publique, dès que possible.

Toute question relative à un point porté à l'ordre du jour doit être transmise à l'adresse courriel suivante avant midi le jour de la séance :

greffe@saint-constant.ca

Le procès-verbal sera également mis en ligne dans les meilleurs délais.